

DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Nombre de membres en exercice du Conseil Communautaire : 50

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
CAP EXCELLENCE8^{ème} séance de l'année 2016

Vendredi 15 juillet 2016

DÉLIBÉRATION N°2016.07.08/295

**Remplacement du Président délégué
de la Commission communautaire Transport**
Désignation de Monsieur Georges DAUBIN,
2^{ème} Vice-Président du Conseil Communautaire,
Membre de la Commission Transport

L'an deux mille seize, le vendredi 15 juillet, à 09 heures 00,
le Conseil Communautaire de CAP Excellence, s'est
assemblé au siège de CAP Excellence (*salle du Conseil*), sis
18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre, sous la
présidence de *Monsieur Eric JALTON*, Président, en vue de
délibérer suivant l'ordre du jour de la convocation en date du
6 juillet 2016.

Présents : 31		
Président		
M. Éric	JALTON	
Vice-Présidents		
M. Georges	DAUBIN	2 ^{ème} Vice-Président
Mme Suzelle	SEVILLE	5 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Hélène	MOLLA-POLIFONTE	4 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Eliane	GUIOUGOU-FIRPIONN	6 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Murielle	JABES	7 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Maguy	CELIGNY	9 ^{ème} Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 ^{ème} Vice-Président
M. Dominique	BIRAS	11 ^{ème} Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 ^{ème} Vice-Présidente
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau		
Mme Marlène	MELISSE-MIROITTE	
Mme Lyliane	PIQUION	
Mme Josiane	GATIBELZA	
M. Max	CELIGNY	
M. Justin	DESSOUT	
M. Michel	RINÇON	
Autres Conseillers Communautaires		
Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAS	
Mme Lise Claude	AZEDE	
M. Georges	BERGINA	
M. Jean-Luc	CELIGNY	
Mme Sylvie	CHAMMOUGON-ANN O	
M. Chazy	CIRANY	
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE	
M. José	GUIOLET	
Mme Célia	HATCHI-MIMIETTE	
Mme Solange	LEBLANC	
M. Alix	NABAJOTH	
Mme Nadiah	SURVILLE-PERAFIDE	
Mme Nadège	THÉOPHILE	
M. Denis	BERNADOTTE	

Excusés représentés : 3
<u>Vice-Président :</u> M. Jacques BANGOU (1 ^{er} Vice-Président) Procuration à Mme Josiane GATIBELZA
<u>Conseillère Communautaire - Membre du Bureau :</u> Mme Corinne PETRO Procuration à M. Justin DESSOUT
<u>Conseiller Communautaire</u> M. Jocelyn LEREMON Procuration à Mme Maryse ALIDOR-DAHOMAS

Excusés non représentés : 5
<u>Vice-Présidents :</u> M. Rosan RAUZDUEL (3 ^{ème} Vice-Président) M. Georges BREDENT (8 ^{ème} Vice-Président)
<u>Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :</u> M. Fabert MICHELY Mme Francesca FAITHFUL
<u>Autre Conseiller Communautaire :</u> M. Maurice LORQUIN

Absents : 11
<u>Vice-Présidents :</u> Mme Renée-George NABAJOTH-DELOUMEAUX (14 ^{ème} Vice-Présidente) M. Pierre THICOT (15 ^{ème} Vice-Président)
<u>Conseillère Communautaire - Membre du Bureau :</u> Mme Marie-Camille MOUNIEN
<u>Autres Conseillers Communautaires :</u> M. Audry CORNANO - M. Harry DURIMEL Mme Juliana FENGAROL - M. Daniel MARSIN M. Jean-Charles SAGET - M. Patrick SELLIN M. Olivier SERVA - Mme Ketty WALPO

COPIES A RIVÉ LE
02 AOUT 2016
S/PREFECTURE DE POINTE-À-PITRE

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Le secrétariat est assuré par *Madame Suzelle SEVILLE*.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT);
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013;
- VU l'arrêté préfectoral n°2015/115/SG/DiCTAJ/BRA daté du 7 décembre 2015 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2016.01.01/240 du 13 janvier 2016 portant élection du nouveau 2^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence suite à l'élection du nouveau 1^{er} Vice-Président après démission de Monsieur Ary CHALUS ;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2016.01.02/243 du 13 janvier 2016 portant modification de la composition de certaines commissions communautaires à l'issue de démissions;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président ;

Considérant le rapport du Président ;

La Communauté d'Agglomération CAP Excellence compte 16 commissions de travail dont les commissions Transport et Développement économique.

La Commission Transport était jusqu'ici présidée par Monsieur Ary CHALUS à la demande de la ville de Baie-Mahault. Ce dernier a démissionné de ses fonctions d'Elu Municipal et de Conseiller Communautaire, suite à son élection en qualité de Président du Conseil Régional.

Il convient donc de pourvoir à son remplacement en respectant les équilibres au sein des commissions.

La ville de Baie-Mahault a informé qu'elle souhaitait proposer la candidature en qualité de Président délégué de la Commission Transport, de *Monsieur Georges DAUBIN*, actuel Président de la Commission Développement Economique.

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ, AU VOTE À MAIN LEVÉE;

ARTICLE 1- De désigner *Monsieur Georges DAUBIN*, 2^{ème} Vice-Président du Conseil Communautaire, Membre de la Commission Transport, en qualité de **Président délégué de la Commission Communautaire Transport**, en remplacement de Monsieur Ary CHALUS, démissionnaire des fonctions de 1^{er} Vice-Président et de Président délégué de la Commission Transport.

ARTICLE 2- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 3- Le Président, le Directeur Général de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence, le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Pointe-à-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, à Monsieur Georges DAUBIN ainsi qu'à Madame le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-à-Pitre, le **29 JUL. 2016**

Le Président

Eric JALTON



- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre, le **02 AOUT 2016**
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le **02 AOUT 2016**
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le **02 AOUT 2016**
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le **02 AOUT 2016**
- Délibération transmise à Monsieur Georges DAUBIN, le **02 AOUT 2016**
- Délibération transmise à Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence, le **02 AOUT 2016**

